

OPUS SACERDOTALE

Mars 2014

N° 252

Bien chers Confrères,
Bien chers Amis,

Le Concile Vatican II, dans le décret « Apostolicam Actuositatem » sur l'apostolat des laïcs, a souligné « leur rôle propre et absolument nécessaire dans la mission de l'Eglise. L'apostolat des laïcs, en effet, ne peut jamais manquer à l'Eglise, car il est une conséquence de leur vocation chrétienne ». (N°1)

Les laïcs ont un rôle important à jouer dans les paroisses, aidant le prêtre dans la mission. Pourtant, nous sommes bien obligés de constater que dans beaucoup de paroisses, les Equipes d'Animation Pastorale (EAP) et les équipes liturgiques ont pris une telle importance qu'elles ont tendance à être un état dans l'état, paralysant l'action du prêtre. Il y a un réel dysfonctionnement qui a sa source dans une conception faussée de la fonction des laïcs.

Le pape François a évoqué le 22 mars dernier le rôle des laïcs dans l'Eglise. Il a souligné l'importance de leur contribution, mais aussi le risque de les « clériciser ». Il critiquait ainsi la tendance de certains prélats qui, pouvant compter sur les qualités d'organisation de très nombreux laïcs dans leurs paroisses et diocèses, font tout pour les clériciser. « C'est une erreur, a-t-il ajouté. Un bon laïc doit le rester, continuer ainsi et grandir ainsi (...). Pour ma part, je considère que le cléricisme empêche la croissance des laïcs. Mais c'est une tentation aussi des laïcs, car certains d'entre eux veulent être cléricisés » (Allocution devant les membres de l'association « Corallo »).

Le Saint-Père est bien conscient du problème. Mais ses recommandations seront-elles écoutées et mises en pratiques par les évêques ?

L'Eglise, dans sa législation, n'a pas manqué de rappeler que « le curé est le pasteur propre de la paroisse qui lui est remise en exerçant sous l'autorité de l'Evêque diocésain dont il a été appelé à partager le ministère du Christ, la charge pastorale de la communauté qui lui est confiée, afin d'accomplir pour cette communauté les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner avec la collaboration éventuelle d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par des laïcs, selon le droit » (can. 519).

Lorsque le pasteur se trouve confronté à des oppositions, il doit agir avec fermeté. Toutefois, la prudence et la patience s'imposent afin d'éviter que la paroisse ne devienne un champ de bataille, au grand détriment du bien des âmes et de la mission. Dans bien des cas, on a pu constater le silence de l'évêque, ne soutenant pas publiquement son curé, de peur de remettre en question le rôle confié aux laïcs ! Il arrive parfois même que l'évêque désavoue son curé lorsque celui-ci veut tout simplement remettre de l'ordre dans sa paroisse, célébrer la messe et les sacrements comme le demande l'Eglise, réinstaurer un catéchisme vraiment catholique qui enseigne les vérités nécessaires au salut, etc.

Il est plus que temps que les choses rentrent dans l'ordre, surtout dans les terres de vieille chrétienté, devant la déchristianisation qui s'accroît et l'Islam qui progresse.

A l'approche du Temps de la Passion, il est bon de nous rappeler les paroles si réconfortantes du Seigneur : « Vous avez des tribulations dans le monde ; mais prenez confiance j'ai vaincu le monde » (Jean XVI, 33).

Abbé François SCRIVE

Propositions pour une restauration de la liturgie

Parmi les difficultés rencontrées par les prêtres dans leur ministère, il y a celles qui viennent des fidèles hostiles à la restauration de la liturgie. Dans ce domaine, toute une formation est à effectuer pour expliquer la liturgie.

A ce propos, l'abbé Claude BARTHE a publié en 2010 un petit ouvrage fort utile : La Messe à l'endroit (Ed. de l'Homme Nouveau – 10 rue Rosenwald – 75015 Paris – Tél : 01 53 68 99 77 – www.hommenouveau.fr). Il y souligne un certain nombre de pratiques pour rapprocher la forme ordinaire de la forme extraordinaire. Il propose notamment cinq points prioritaires :

1. l'usage de la langue liturgique latine ;
2. la communion sur les lèvres ;
3. l'usage du canon romain ;
4. l'orientation vers le Seigneur ;
5. l'usage de l'offertoire traditionnel.

Il est bien évident que pour faire accepter ces points dans les paroisses, cela demande, de la part du curé, de la ténacité, de la pédagogie et de la patience.

Je m'arrêterai sur l'orientation dans la liturgie. Faire admettre l'orientation vers le Seigneur nécessite tout un enseignement sur la théologie de l'autel et, par voie de conséquence sur la messe. Deux conceptions s'affrontent :

- la première, typiquement protestante, qui fait de l'autel la table du repas ;
- la seconde, qui fait de l'autel le lieu du sacrifice.

Lorsque vers la fin du Concile Vatican II on se mit à retourner les autels, on voulut insister sur la notion de repas, atténuant, voire même occultant la notion de sacrifice. C'est à la même époque que s'introduisit le canon de la messe à haute voix, privilégiant la forme du récit à celle de l'action sacerdotale.

Il faut donc commencer par rappeler le sens de la messe, sacrifice de Jésus-Christ, sacrifice qui est offert à Dieu, ce qui explique cette disposition du célébrant vers l'orient. Comme l'écrivait le Cardinal Joseph RATZINGER : « L'orientation de la prière commune aux prêtres et aux fidèles – dont la forme symbolique était généralement en direction de l'est, c'est-à-dire du soleil levant – était conçue comme un regard tourné vers le Seigneur, vers le soleil véritable. Il y a dans la liturgie une anticipation de son retour ; prêtre et fidèles vont à sa rencontre. Cette orientation de la prière exprime le caractère théocentrique de la liturgie ; elle obéit à la monition : Tournons-nous vers le Seigneur ! » (Préface de l'ouvrage de Mgr Klaus GAMBER, Tournés vers le Seigneur !, Ed. Ste Madeleine, Le Barroux, 1993).

Cette manière de faire ne remonte pas au Moyen Age. L'orientation s'est généralisée au Vème siècle en Orient, au VIème siècle en Occident. Le grand historien de la liturgie que fut le P. JUNGSMANN, S.J. écrit : « Comme l'assemblée se tournait vers l'Orient, vers le Ressuscité, pour prier, selon l'antique usage, ainsi l'édifice ressemble à une « nef » qui vogue vers l'Orient. Cette orientation des églises s'impose d'abord en Orient, puis en Occident, de telle sorte que l'abside regarde vers l'est et que les yeux des fidèles en prière suivent la même direction. (...) La loi, qui

s'imposait de plus en plus, de se tourner vers l'Orient pour prier, valait d'abord, cela va sans dire, pour le célébrant ; il s'ensuivit, dès le haut Moyen-Âge, que le prêtre, presque sans exception, prit place, comme aujourd'hui, du même côté de l'autel que le peuple. C'est lui en effet qui conduit le peuple, qui se met à sa tête pour offrir à Dieu la prière et le sacrifice. » (cf J.A. JUNGSMANN, *Missarum Sollemnia*, Ed. Aubier, Paris 1956, I, p. 308-310).

Tout cela est bien beau, mais la pratique de la plupart des évêques et des prêtres de rite latin est la célébration *face au peuple*, nous objectera-t-on. C'est vrai. Mais cela fait à peine cinquante ans que cette manière de célébrer s'est imposée, alors que les rubriques du Missel Romain de 1969 prescrivent que le prêtre se tourne vers le peuple pour dire :

1. N° 2 : Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, au début de la messe.
2. N° 25 : Orate, fratres.
3. N° 128 : Pax Domini sit semper vobiscum.
4. N° 133 : Ecce Agnus Dei...
5. N° 142 : Rite de conclusion – Dominus vobiscum.
6. N° 143 : Ite, missa est.

Si les rubriques prescrivent que le célébrant se tourne vers les fidèles, c'est que celui-ci est tourné vers le Seigneur! Sur ce point, le Missel de Paul VI n'a fait que suivre l'usage traditionnel. On peut raisonnablement penser que la messe *face au peuple* est une mode qui passera comme la plus grande partie du répertoire liturgique français qui a vu le jour depuis Vatican II.

Outre l'ouvrage de Mgr Klaus GAMBER cité plus haut, je recommande la lecture des Actes du troisième colloque d'études historiques, théologiques et canoniques sur le rite catholique romain – AUTEL et SACRIFICE – qui s'est déroulé à Poissy en octobre 1997.

J'achève ces quelques considérations sur l'orientation dans la célébration par la conclusion de Mgr GAMBER à son livre : « C'est Dieu qui doit toujours être le point de référence et non l'homme. D'où, dès l'origine, l'orientation de tous vers lui et non un face à face entre le prêtre et l'assemblée. Il nous faut en tirer la conséquence et reconnaître franchement que la célébration versus populum est une erreur. Car elle est en définitive orientation vers l'homme et non vers le Seigneur. » (p. 59).

Abbé François SCRIVE

Prière à Notre Dame du Sacerdoce

Vierge Marie,
Mère du Christ Prêtre, Mère des prêtres du monde entier,
Vous aimez tout particulièrement les prêtres,
parce qu'ils sont les images vivantes de Votre fils unique.
Vous avez aidé Jésus par toute votre vie terrestre
et vous l'aidez encore dans le Ciel,
nous vous en supplions, priez pour les prêtres,
priez le Père des Cieux pour qu'Il envoie des ouvriers à sa moisson.
Priez pour que nous ayons toujours des prêtres,
qui nous donnent les sacrements, nous expliquent l'Évangile du Christ,
et nous enseignent à devenir de vrais enfants de Dieu.
Vierge Marie, demandez vous-même à Dieu le Père les prêtres dont nous avons tant

besoin,
et puisque votre cœur a tout pouvoir sur Lui,
obtenez-nous, ô Marie, des prêtres qui soient des saints.

« Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il met en liesse les Anges, édifie l'Eglise, aide les vivants, procure le repos aux défunts et se rend lui-même participant de tous biens. » De l'Imitation de Jésus-Christ. (Livre VI, chap. 5)

Litanie de l'Humilité.

V. O Jésus, doux et humble de cœur,
R. Rendez mon cœur semblable au vôtre.

De ma volonté propre, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être estimé, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être affectionné, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être recherché, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être honoré, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être loué, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être préféré, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être consulté, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être approuvé, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être compris, délivrez-moi, Seigneur
Du désir d'être visité, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être humilié, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être méprisé, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être rebuté, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être calomnié, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être oublié, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être raillé, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être soupçonné, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être injurié, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être abandonné, délivrez-moi, Seigneur
De la crainte d'être refusé, délivrez-moi, Seigneur

Que d'autres soient plus aimés que moi,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres soient plus estimés que moi,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres grandissent dans l'opinion et que je diminue,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres soient loués et que je sois oublié,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres soient employés et que je sois mis de côté,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres soient préférés en tout,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer
Que d'autres soient plus saints que moi,
Pourvu que je le sois autant que je puis l'être,
Accordez-moi, Seigneur, de le désirer

D'être inconnu et pauvre,

Seigneur, je veux me réjouir,
D'être dépourvu des perfections naturelles du corps et de l'esprit,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on ne pense pas à moi,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on m'occupe aux emplois les plus bas,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on ne daigne même pas se servir de moi,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on ne me demande jamais mon avis,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on me laisse à la dernière place,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on ne me fasse jamais de compliment,
Seigneur, je veux me réjouir,
Qu'on me blâme à temps et à contretemps,
Seigneur, je veux me réjouir,

V. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice,
R. Car le Royaume des Cieux est à eux.

Prions

Mon Dieu, je ne suis que cendre et poussière. Réprimez les mouvements d'orgueil qui s'élèvent dans mon âme. Apprenez-moi à me mépriser moi-même, vous qui résistez aux superbes et qui donnez votre grâce aux humbles. Par Jésus, doux et humble de Cœur. Ainsi soit-il.

(Récité chaque jour par le Cardinal Merry del Val après la célébration de la Sainte Messe.)

Le deuxième Pèlerinage *Summorum Pontificum* à Rome : un acte de présence

Le but de ce pèlerinage, qui s'est déroulé du 25 au 27 octobre 2013, était de conduire à Rome, au Tombeau de l'Apôtre et auprès du Successeur de Pierre, des représentants de tous ceux, prêtres, séminaristes, fidèles, qui pratiquent dans le monde la liturgie traditionnelle, dite forme extraordinaire du rite romain depuis le Motu Proprio *Summorum Pontificum*. Ils savent l'importance pour eux-mêmes et pour l'Église de cette liturgie en ce qui concerne l'expression de la foi, la structuration spirituelle des fidèles, la fécondité en œuvres chrétiennes et en vocations sacerdotales et religieuses. « Nous ne sommes pas seuls en célébrant ce rite antique qui a accompagné de magnifiques siècles de sainteté, ce rite saint dans lequel des milliers de saints ont trouvé la douce profondeur de la rencontre avec Dieu dans le silence du mystère », leur disait le cardinal Castrillón dans son homélie lors de la messe pontificale du 26 octobre, à Saint-Pierre. À la fin de l'Année de la Foi, les pèlerins voulaient donc rendre grâce et témoigner : il s'agissait pour eux d'une manifestation de piété, en même temps qu'un acte de présence et une expression de vitalité qui ne demande qu'à s'étendre pour la plus grande gloire de Dieu.

Un acte de présence. De la réforme liturgique de 1969 qui avait semblé éliminer la messe traditionnelle, au Motu Proprio de 2009 qui lui a rendu sous certaines conditions son plein droit de Cité, quarante ans ont passé, c'est-à-dire plus d'une génération. Le trésor qu'elle constitue n'est plus perçu aujourd'hui comme à la fin des années 60. Il ne s'agit plus d'empêcher de disparaître un patrimoine culturel et doctrinal vital, mais de le faire fructifier aujourd'hui, c'est-à-dire dans un paysage dévasté par la sécularisation. Certes, la célébration de la messe traditionnelle reste toujours « une des professions de foi les plus importantes qui soient », disait Mgr Rifan dans son

homélie de la messe de clôture du pèlerinage, le 27 octobre, à Sainte-Marie de la Minerve : « Nous aimons, nous préférons et nous conservons la messe dans la forme traditionnelle du rite romain, précisément parce qu'elle est une claire profession de foi dans le dogme eucharistique, dans le dogme la messe comme sacrifice, renouvellement non sanglant du sacrifice de la Croix, dans le dogme de la présence réelle et de la transsubstantiation ». Mais en outre, aujourd'hui, dans le désert religieux où nos contemporains se trouvent, c'est un instrument exceptionnel de grâce, de croissance spirituelle et de catéchèse. Étonnant est le nombre de fidèles et de prêtres des nouvelles générations, qui n'ont rien connu de l'avant liturgique, qui ont découvert la tradition liturgique romaine comme une nouveauté, qui se sont parfois convertis grâce à elle, et qui en vivent. D'autant qu'avec cette messe, il y a, comme on dit, « tout ce qui va avec », c'est-à-dire un catéchisme exigeant, des œuvres de jeunesse, une formation sacerdotale structurée, etc.

Ce pèlerinage à Rome s'est déroulé presque plus aisément que celui de 2012, sous Benoît XVI, avec toutes sortes de facilités que nous ont accordées les autorités romaines du Pape François. Lors d'une conférence donnée à l'association internationale Una Voce, le cardinal Castrillón Hoyos, rapportant des paroles du Pape lors d'une audience que le Saint-Père venait de lui accorder, a déclaré qu'il n'avait aucun problème avec l'ancien rite ni davantage avec les groupes de laïcs qui le promeuvent. Mais le Pape avait dit aussi, dans son entretien aux revues jésuites : « La manière de lire l'Évangile en l'actualisant, qui fut propre au Concile, est absolument irréversible. Il y a ensuite des questions particulières comme la liturgie selon le *Vetus Ordo*. Je pense que le choix du pape Benoît fut prudentiel, lié à l'aide de personnes qui avaient cette sensibilité particulière. Ce qui est préoccupant, c'est le risque d'idéologisation du *Vetus Ordo*, son instrumentalisation ». Il faut bien comprendre qu'il n'y a pas à examiner dans le détail, à la virgule près, les paroles prononcées par le pape François, comme on pouvait le faire de celles de Benoît XVI. Il n'y a pas non plus à s'étonner chez lui d'éventuels tâtonnements selon les temps et les moments. Une autre page est ouverte pour la liturgie romaine, voilà tout.

Aller à Rome, y rendre plus présente et *visible* la messe traditionnelle importe donc plus que jamais. Un des buts du *Motu Proprio* de 2009 était de rendre disponible, *in medio Ecclesiae*, la référence de la tradition liturgique romaine. Qui peut douter, en effet, qu'un problème de fond demeure dans l'Église, à savoir que, globalement, la liturgie « de tous les jours » est une liturgie profondément blessée.

Abbé Claude BARTHE

Nos jubilaires

25 ans

Abbé Stéphane DRILLON
Abbé Denis LE PIVAIN
Abbé Ludovic WUILLEMME

50 ans

T.R.P. Dom Antoine FORGEOT
R.P. Guy GERENTET de SALUNEAUX, S.M.
Abbé Jean-Yves MOREL
Abbé Francis VIGROUX

70 ANS

Abbé Pierre LOURDELET
Abbé Marcel PARENT

Nos confrères défunts

Le Chanoine Georges LAPOUGE

décédé le mercredi 27 novembre 2013, à l'âge de 99 ans, en la 67^e année de son sacerdoce.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 3 novembre à 14h30 en l'église Saint-Sulpice (6^e)

Il est né à Saint-Rabier en Dordogne en 1914.

En 1941, alors déjà diacre, il s'engage dans les Forces Françaises Libres.

Chef de l'un des premiers réseaux de renseignements sous l'Occupation en France, il était le dernier chef de réseau de renseignement des services spéciaux français pendant la seconde guerre mondiale.

Georges Lapouge vit ses études de séminariste interrompues par la guerre et entra dans la clandestinité. Chef de mission avec le grade de capitaine, il créa en 1941, en liaison avec le SR Guerre, un réseau de renseignement de plus de 500 agents couvrant la Bretagne (ouest), le nord de la France, la Belgique et le sud des Pays-Bas, fournissant un nombre considérable de renseignements de premier ordre.

Arrêté le 31 décembre 1941 à la frontière belge, il réussit à s'évader. De nouveau arrêté fin février 1942 à Paris par la Gestapo, il s'évada une nouvelle fois, rejoignant Alger via l'Espagne. Parachuté début janvier 1944 en Haute-Loire, George Lapouge réorganisa des réseaux, notamment "Manipule", réseau de la France libre et ses 600 agents, implantés dans la zone nord de la France et le long de la frontière belge.

Mis à la disposition en 1944 de l'Office of strategic services (OSS, services de renseignements américains) par la Direction générale des études et recherches (DGER, services secrets de la France Libre), il recueillit de nombreux renseignements sur les forces allemandes dans le sud de la France avant l'opération "Anvil dragoon" (débarquement de Provence, sud-est, d'août 1944).

C'est en 1946, à la fin de la guerre, qu'il rejoint le séminaire des Carmes. Il est ordonné prêtre en 1947, à l'âge de 36 ans.

De 1947 à 1950, il participe à la revue « Économie et Humanisme » et il est également nommé aumônier des marins de la pêche.

En 1950, l'abbé Georges Lapouge devient vicaire à Saint-Jean-Baptiste de la Salle (15^e), où, il est en charge des jeunes, il fonde le cercle Vaugirard.

En 1951, il est nommé aumônier à l'école de la Chambre de commerce et des métiers de l'alimentation. De 1955 à 1968, il est aumônier au lycée Colbert. En 1957, il devient avocat procureur ecclésiastique auprès de la Rote.

Georges Lapouge s'investit pendant de nombreuses années dans des associations qui lui tiennent à cœur comme les conférences de Colbert ou les Amitiés de la Résistance.

L'abbé Lapouge était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance française. Il était officier de l'Ordre de Léopold II, titulaire de la Croix de guerre belge et avait été cité à l'ordre de l'armée américaine par le général Patch, commandant la 7^e armée américaine lors du débarquement de Provence.

En retraite depuis 2001, il vivait chez lui dans le 6ème arrondissement à Paris. Il était officier de la légion d'Honneur, et avait reçu la croix de guerre avec palme et la médaille de la Résistance.

L'Abbé Henri GUILBAUD

Est décédé le 28 avril 2013, à l'âge de 95 ans, dans la 68ème année de son sacerdoce. Ses obsèques ont été célébrées le 2 mai à Martinet.

L'Abbé Pierre DELEVAL

Est décédé à Lille le 26 décembre 2013 à l'âge de 94 ans, dans la 70^{ème} année de son sacerdoce.

Ses funérailles ont été célébrées à Lambersart en l'église Saint-Sépulcre le 30 décembre 2013.

Il fut professeur à St Louis à Armentières ; puis à St Jacques à Hazebrouck et au Petit Séminaire d'Haubourdin. Il fut archiviste adjoint.

L'Abbé Géry DORMIEUX

Est décédé dans sa 97^{ème} année le 1^{er} janvier 2014 à Fruges. Ses funérailles ont été célébrées à l'église St Bertulphe de Fruges (diocèse d'Arras) le 7 janvier 2014.

Ordonné prêtre en 1943, il fut professeur à St-Paul, de Lens, et à St-Vaast de Béthune de 1945 à 1983.

Distinction honorifique

Monsieur l'Abbé Julien Bacon a été décoré fin 2013 de la Médaille d'Or du mérite fédéral du travail. A notre ancien Prieur (1998 – 2011) nous adressons toutes nos félicitations.

Communication

Nous avons reçu le *Commentaire sur la Genèse*, de Saint Jean Chrysostome, édition abrégée, par Jacques de Penthos (membre de l'Opus Sacerdotale), publié aux Editions ARTEGE. 22 €
On peut se le procurer chez l'éditeur : 11 rue du Bastion Saint-François – 66000 Perpignan
Tél. : 04 22 14 00 94

www.editionsartege.fr

Nous recommandons *Le Latin par l'Exemple, Initiation au Latin d'Eglise*, de l'Abbé Olivier Günst Horn, Diffusion AVM (librairies@avm-diffusion.com) Traditions Monastiques f-21150 Flavigny-sur-Ozerain www.traditions-monastiques.com - 25 €

L'auteur, né en 1947 et ordonné prêtre en 1979, est diplômé en latin ecclésiastique de la Faculté de Théologie de Toulouse. Passionné par l'étude et l'enseignement des langues, il a entrepris la rédaction de ce cours de latin ecclésiastique à l'usage des séminaires et des

monastères – mais pas seulement ! – dont voici le premier volume : une initiation à la langue de l’Eglise catholique à partir de trois mille exemples tirés de la Bible latine ou des écrivains ecclésiastiques.

L’abbé Günst Horn fut successivement aumônier de collège catholique, curé de paroisse, aumônier militaire, chapelain au sanctuaire d’Ars. Il es depuis 2013 chapelain des bénédictines de Saint-Loup-sur-Aujon.

Cet ouvrage répond parfaitement à la demande de l’Eglise :

« Aujourd’hui encore, la connaissance de la langue et de la culture latines apparaît plus que jamais nécessaire pour l’étude des sources où nous puisons, entre autres, les nombreuses disciplines ecclésiastiques telles que, par exemple, le théologie, la liturgie, la patristique et le droit canonique. »(cf Décret Optatam totius, 13)

« (...) Il semble donc urgent de soutenir l’engagement pour une connaissance plus grande et un usage plus compétent de la langue latine, aussi bien dans le domaine ecclésial que dans le monde plus vaste de la culture. » Benoît XVI, Lettre apostolique *Latina lingua*, 10 novembre 2012.

ZITA. Portrait intime d’une impératrice par l’abbé Cyrille DEBRIS. Ed. du CERF, 14, 90 €

L’auteur est agrégé de l’université, docteur en histoire et en théologie et postulateur de la cause de béatification de l’impératrice Zita.

Zita (1892-1989) fut aux côtés de son mari le Bienheureux Empereur Charles (1887-1922) la dernière souveraine d’Autriche-Hongrie entre 1916 et 1918. La cause de la béatification de l’Impératrice fut à son tour introduite en 2009. Rédigé par le postulateur de la cause, historien-chercheur de métier, à partir d’archives tout à fait inédites, ce livre laisse parler au travers de ses lettres la Servante de Dieu comme on ne l’a jamais connue. Bien que très discrète sur sa vie intérieure, elle parlait aussi d’abondance de cœur à quelques rares personnes avec lesquelles elle noua une amitié spirituelle entre ces années 1916 à 1926, années cruciales : du règne à l’exil, du mariage au veuvage. Parmi ces guides pour discerner la volonté divine, figurent deux âmes privilégiées : Sœur Marie-Hilaire Tonnelier, religieuse converse de Notre-Dame de Sion (1865-1952) et Mère Virginia Brites da Paixão, moniale clarisse (1860-1929). Elles accompagnèrent Zita dans la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie et l’abandon à la Divine Providence qui veillait toujours malgré les tribulations. Enfin, durant ces années, deux lieux l’ont plus particulièrement marquée spirituellement. Résidant au pays basque espagnol à Lekeitio, elle connut le Christ de Limpas, ce crucifix qui revivait la Passion depuis 1919. Les Hongrois y voyaient le symbole des souffrances de la couronne de S. Étienne après le traité de Trianon et visitaient leur Reine Zita entre Limpas et Lourdes. Enfin, l’Impératrice chercha à se rapprocher un peu plus encore de ses sœurs moniales à Solesmes. Elle devint oblate de l’abbaye St. Pierre en 1926. La grande abbaye bénédictine devint son point fixe spirituel, au milieu des errances d’une vie d’exil qui ne faisait que commencer.

TRAITE DU MINISTERE ECCLESIASTIQUE du Père EMMANUEL (Dom Emmanuel Marie ANDRE) Abbé du monastère de N-D de la Sainte Espérance Le Mesnil-Saint-Loup (Aube). On peut se le procurer à l’Abbaye Saint Joseph de Clairval 21150 Flavigny-sur-Ozerain abbaye@clairval.com Tél.03 80 96 22 31 – Fax 03 80 96 25 29
5 € + Port

L'ANNUAIRE

A l'occasion de la parution du premier annuaire de l'Opus Sacerdotale, je remercie tous les Confrères et le Laïc qui m'ont apporté leur collaboration tant il y avait à faire à partir des données souvent imprécises dont nous avons hérité.

Pendant plusieurs mois il a fallu vérifier les noms, les adresses, consulter les annuaires diocésains, relever les années de naissance, d'ordination, de nomination et autres renseignements utiles tels que les numéros de téléphone, adresses électroniques... Un vrai travail de bénédictin !

La première épreuve a été présentée, le 8 avril 2013, aux participants à l'Assemblée Générale. Trois autres épreuves ont ensuite été rédigées ; la quatrième a été présentée aux retraitants au mois d'août.

Malgré le soin apporté à sa rédaction cet annuaire n'est certainement pas exempt d'erreurs...D'avance merci à ceux qui aideront à les corriger, à le compléter, à l'améliorer. Les suggestions seront les bienvenues !

Il est à la disposition de tout membre de l'Opus Sacerdotale à jour de sa cotisation 2014. Pour l'obtenir il suffit de le commander auprès du Prieur et de joindre un chèque de 5 euros, port inclus, à l'ordre de « Association pour le soutien du sacerdoce catholique »

Puisse-t-il contribuer à mieux nous connaître, à resserrer les liens d'amitié sacerdotale et à nous rendre visite lors de nos déplacements !

Chanoine Gérard Trauchessec

COMPACT – DISQUE

L'enregistrement de la retraite « **Avec la Vierge Marie** », prêchée par le Révérend Père Yves-Marie du Très Saint Sacrement o.c .d., à l'abbaye de Fontgombault, du 19 au 23 août 2013, sera prochainement disponible.

Si vous désirez acquérir le C D, 10 euros, port inclus, veuillez envoyer votre commande, avec le règlement « Association pour le soutien du sacerdoce catholique », au Prieur avant le 15 avril.

Sauf imprévu, l'expédition sera faite dans le courant du mois de mai.

N'OUBLIEZ PAS !

Si vous ne l'avez déjà fait d'envoyer la feuille **Demande d'admission à l'Opus Sacerdotale** jointe au précédent bulletin Novembre 2013 N° 251 et votre **cotisation 2014** à partir de 20 euros.

Si vous n'êtes déjà inscrit pour le **TRIDUUM POUR LA CELEBRATION DES 50 ANS de l'OPUS SACERDOTALE , du 12 au 14 MAI, A L'ABBAYE DE FONTGOMBAULT**, Cf Programme paru dans le bulletin précédent, veuillez le faire sans tarder notamment pour permettre les réservations des chambres à l'hôtellerie, des repas au restaurant et des places pour la visite guidée de l'église de Saint Savin sur Gartempe le 14 mai.

Si vous avez exprimé votre intention de venir, veuillez confirmer, à présent, votre venue.

Ceux qui auraient oublié de s'inscrire ou qui étaient hésitants peuvent le faire en envoyant le bulletin suivant de toute urgence à Monsieur l'Abbé François SCRIVE

Presbytère
13 rue Faubert
95270 BELLOY-EN-FRANCE

francois.scrive@wanadoo.fr

INSCRIPTION AU TRIDUUM DE L'OPUS SACERDOTALE

Je soussigné(e)

Prénom : Nom.....

m'inscris pour les 50 ans de l'Opus Sacerdotale à Fontgombault

offreplace(s) dans ma voiture au départ de.....

cherche place dans une
voiture.....

Adresse :
.....

Tél. :Portable.....
.....

Email :
.....

verse.....€ pour contribuer aux frais d'organisation.

La retraite de l'an prochain aura lieu à Fontgombault du 18 au 22 août. Elle sera prêchée par le Père Max HUOT de LONGCHAMP, docteur en théologie et auteur du Carême pour les cancre. Il anime le Centre St Jean de la Croix dans le diocèse de Bourges.

MESSE DU PREMIER MARDI

L'actualité de cette dévotion multiséculaire est indéniable aussi serait-il opportun que chaque prêtre la fasse connaître aux fidèles.

L'image ci-jointe contribue à la propager.

N'hésitez pas à en commander pour la diffuser ; Adressez-vous à La Route de l'Europe chrétienne 64 rue de la Frâche 84740 Velleron – atelierloubbarri@free.fr – Tél. : 04 90 20 08 70 – www.route-europe-chretienne.fr

DEPLIANT DE PRESENTATION DE L'OPUS SACERDOTALE

Le dépliant, ci-joint, peut être demandé en nombre au Prieur pour faire connaître aux prêtres et aux fidèles l'Opus Sacerdotale dont la raison d'être lors de sa fondation, il y a 50 ans, est toujours actuelle. (Merci de joindre des timbres à la demande pour les frais d'envoi)

Renseignements pratiques

Notre Prieur : Monsieur l'abbé François SCRIVE
Presbytère
13 rue Faubert
95270 BELLOY-EN-France

Tél : 01 30 35 70 31

Fax : 01 30 35 92 17

Adresse électronique : francois.scrive@wanadoo.fr

L'intitulé du compte postal de l'Opus Sacerdotale est « Association pour le soutien du sacerdoce catholique ». CCP Nantes 3 601 33 H

A ce compte doivent être adressés les cotisations et les dons.

Les cotisations servent à l'édition et à l'envoi du bulletin. Une cotisation annuelle de chacun (20 euros) serait bienvenue pour développer notre œuvre. Nous remercions ceux qui ont envoyé leur cotisation.

